

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

Séance du : 21 décembre 2020

Convocation du : 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérald GRIFFIT, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Anne-Marie GROS, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Rémy FREY, Roland AMADOR, Jean-François CONTOZ, Mallorie BOURGOGNE, Jean-Claude VALLIER, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Serge EYSSERIC, Karine PELLOUX, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Alain BOYOD,
Roland AMADOR excusé a donné pouvoir à Fabien GASCARD,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT,
Jean-Pierre BRIOULLE excusé a donné pouvoir à Alain BOYOD,
Olivier REGORD excusé a donné pouvoir à Michel RICOU-CHARLES,
Serge EYSSERIC excusé a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET,
Karine PELLOUX excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT,
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT.

ORDRE DU JOUR : Financement des toilettes extérieures PMR du jardin de l'écomusée du cheminot veynois

Le besoin de réaliser des toilettes PMR extérieures dans le jardin de l'écomusée du cheminot veynois a été exprimé. L'estimation des travaux s'élève à 16 496.75 € HT, auxquels il faut soustraire 1 763.75€ HT déjà réalisés. Le coût est estimé de 14.733 € HT.

Il est proposé de lancer un nouveau marché et de demander des subventions auprès de l'Etat (dans le cadre de la DETR) et du département des Hautes-Alpes.

Le bureau du 7 décembre 2020 a donné un avis favorable sur ces propositions.

Il est proposé d'effectuer des demandes de subvention auprès :

- de l'Etat (dans le cadre de la DETR), pour la somme de 4.419 euros, soit 30%
- du département des Hautes-Alpes, pour la somme de 4.419 euros, soit 30%

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses (en euros HT)		Recettes (en euros HT)		
Création d'un WC PMR (structure, menuiserie, carrelage, électricité, plomberie)	14.733	DETR	4.419	30%
		Département des Hautes-Alpes	4.419	30%
		Auto-financement	5.895	40%
TOTAL =	14.733	TOTAL =	14.733	100%

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité autorise le président à solliciter les subventions exposées ci-dessus

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 8 pouvoirs	Pour : 31	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201221-De136_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2020

Affichage : 30/12/2020

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES